



COMMUNIQUE DE PRESSE

Sécurité alimentaire et réduction de la pauvreté en Afrique de l'Ouest

Lancement du Projet d'appui du Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest à Dakar

Dakar, 23 février 2016 - Dakar abrite l'atelier de lancement du Projet d'appui du Plan Régional de lutte et de contrôle des mouches des fruits en Afrique de l'Ouest. Le projet est cofinancé par l'Union Européenne, l'Agence Française de Développement, la CEDEAO et les Etats membres à hauteur de 23.5 millions d'Euros, et vise à améliorer les revenus des producteurs de fruits et légumes, et particulièrement des petits producteurs, pour contribuer à la sécurité alimentaire dans la sous-région et à la réduction de la pauvreté.

Le secteur de la production horticole contribue à l'équilibre alimentaire de millions de consommateurs en Afrique de l'Ouest et représente une importante source de devises et d'emplois pour les pays à faibles revenus. Cependant la contribution de ce secteur aux recettes d'exportation des Etats de la CEDEAO est handicapée par la non-conformité des produits agricoles avec les normes phytosanitaires internationales, notamment à cause de leur infestation par les mouches des fruits. Les interceptions aux frontières de l'UE entraînent de lourdes pertes pour les pays producteurs d'Afrique de l'Ouest. Consciente de ces enjeux, la CEDEAO a validé en 2008 un plan d'actions régional de lutte contre les mouches des fruits et en décembre 2008, a adressé une requête conjointe avec l'UEMOA à l'Union Européenne pour le financement de ce programme. L'Agence Française de Développement a également souhaité soutenir cette initiative régionale. Ainsi, en 2014 l'ensemble des conventions de financement ont été signées.

Dix des quinze Etats membres de la CEDEAO sont particulièrement concernés par le commerce des mangues dans la sous-région et vers l'espace européen. Etant la principale impactée, c'est vers la filière mangue que sont orientées les actions majeures du projet. Il devra permettre d'augmenter le volume disponible de fruits exempts d'infestations sur les marchés locaux ; de maîtriser les pertes de fruits et légumes dues à l'infestation par les mouches des fruits pour qu'elles ne constituent plus une contrainte pour les exportations, de mettre en place des dispositifs et structures organisationnels permettant la maîtrise des risques phytosanitaires et de renforcer la Commission de la CEDEAO dans ses fonctions de pilotage du secteur.

Pour atteindre les objectifs du programme, il est prévu de mettre en place des systèmes de surveillance, pour organiser aux niveaux national et régional le suivi du taux d'infestation des mouches des fruits et lancer, dès que nécessaire des alertes déclenchant des réactions rapides. Des moyens sont aussi mis en place pour coordonner et appuyer des actions de lutte selon trois (3) paliers (préventif, intensif et intégral). Le projet renforcera les capacités des organismes nationaux publics et privés et soutiendra la recherche appliquée afin de développer des techniques innovantes, améliorées et faciliter le transfert de celles-ci au niveau national.

Huit pays sont d'ores et déjà impliqués dans le projet, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Gambie, le Ghana, la Guinée, le Mali et le Sénégal. Les premières activités seront conduites dans ces pays dès cette année.



Contact :
Cellule de coordination du PLMF
Bamako, MALI

+223 20 21 13 34 - coordination.plmf@sogerom.com

